



Communiqué de presse
Paris, le 28 mai 2019

Baromètre PRISM'EMPLOI



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'AVRIL 2019

Le travail temporaire enregistre une baisse de **-5,0 %** en avril 2019, marquant une dégradation par rapport à février-mars (-2,6 % en moyenne) mais se situant au-dessus de la tendance de janvier 2019 (-6,6 %).

Les évolutions sectorielles apparaissent hétérogènes :

L'emploi intérimaire dans le secteur industriel connaît un recul de -9,6 % et se situe en avril à son point le plus bas depuis le début d'année. Il en est de même pour le secteur des transports, caractérisé par un net décrochage (-14,4 %) après une amélioration en mars (-5,8 %) au regard des tendances du premier trimestre (-10,4 %).

Le travail temporaire se maintient dans le commerce (+0,4 %). Il poursuit sa progression dans le BTP (+6,8 %) à un rythme un peu moins soutenu qu'au cours du mois précédent (+12,9 %). Au contraire, la croissance s'accélère dans les services avec +6,0 % en avril après +2,2 % en mars.

Dans ce contexte, les Cadres et Professions Intermédiaires sont les seules catégories professionnelles qui voient leurs effectifs augmenter (+0,3 %). Les tendances relatives aux ouvriers non-qualifiés (-5,1 %), aux employés (-5,3 %) et aux ouvriers qualifiés (-7,1 %) se situent quant à elles en dessous de l'évolution moyenne.

La baisse du travail temporaire observée en avril doit toutefois être relativisée :

- En croissance depuis janvier 2015, l'intérim se situe toujours à un niveau historiquement élevé.
- Avec près de 61 200 CDI intérimaires signés à fin avril depuis son lancement, ce contrat de travail poursuit son développement de façon complémentaire par rapport aux contrats d'intérim classiques. Depuis un an, près de 26 800 salariés ont été recrutés en CDI par les agences d'emploi et en tenant compte ces contrats, l'évolution de l'emploi intérimaire dans son ensemble se limiterait à une baisse de -2,2 %.

QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR L'INTERIM

- **L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France** entre 2,9 % et 3,6 % depuis 2000.
 - **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés intervenant 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi d'autres secteurs soient perceptibles.
 - Un **niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6 % et 0,8 %** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe autour de 1,5 %.
 - **L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage** qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
 - **61 200 CDI intérimaires ont été signés à fin avril 2019.**
-

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres d'avril 2019 par rapport à avril 2018

LES CHIFFRES CLÉS :

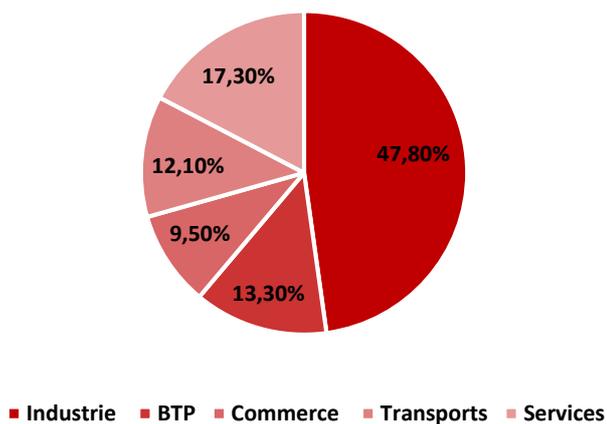
Les effectifs intérimaires demeurent en baisse (-5,0 %) au niveau national, mais l'on constate une amélioration de la tendance.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs repassent en positif

L'emploi intérimaire progresse dans le BTP (+6,8 %), les services (+6,0 %) et le commerce (+0,4 %), mais poursuit sa baisse dans l'industrie (-9,6 %) et les transports (-14,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteurs

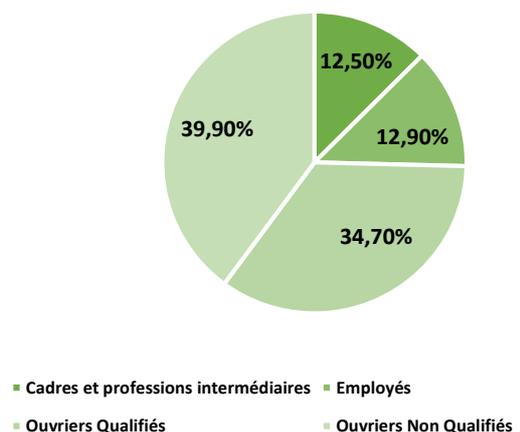


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATIONS

La majorité des qualifications restent en baisse

L'emploi intérimaire continue de se développer chez les cadres et les professions intermédiaires (+0,3 %). En revanche, il recule chez les ouvriers non qualifiés (-5,1 %), les employés (-5,3 %) et les ouvriers qualifiés (-7,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualifications

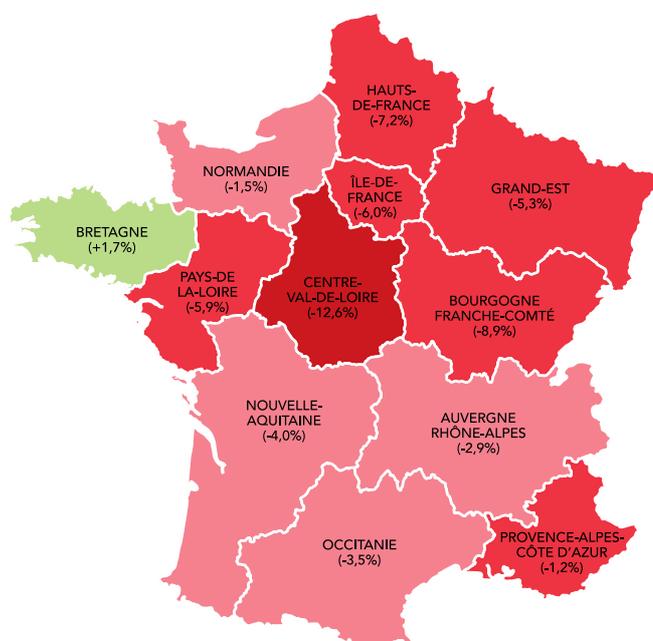


LA FRANCE DES RÉGIONS

Avril 2019 par rapport à avril 2018

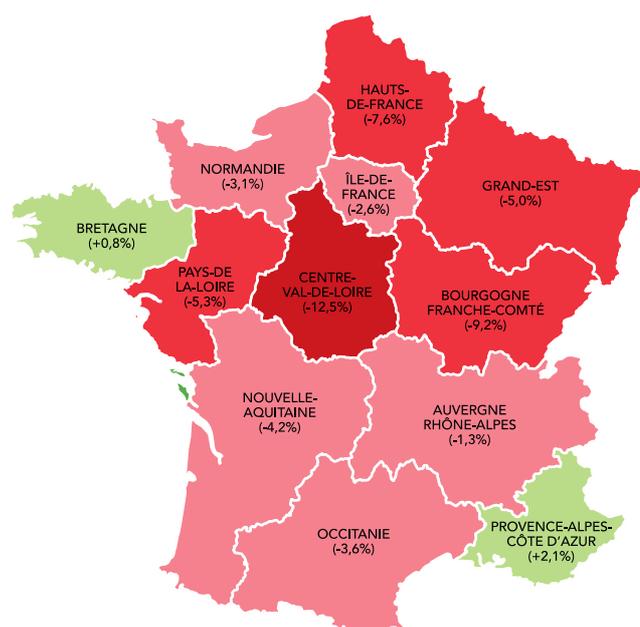
La majorité des régions restent en négatif

En avril 2019, la région la plus dynamique est la Bretagne (+1,7 %).



Cumul annuel : janvier-avril 2019 (%)

Au cours des quatre premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse de -4,2 % par rapport à la même période en 2018.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.**

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80% de l'emploi intérimaire.**

Pour plus d'informations : <https://www.barometre-prisme.eu>



Contacts presse

Godefroy Daubin

06.67.98.27.32

godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost

06.72.47.53.28

juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

8650 agences d'emploi et 27 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi